



SIGNALEMENT

Que faire en cas d'observation ?

Vérifier sa présence sur
votre territoire sur le
site : **Geonature**

Signaler l'espèce :
site : Geonature



Identification de l'espèce

Description :

- Arbre pouvant aller jusqu'à 30 m
- Fleurs jaunes verdâtres en grappes, écorce lisse
- Feuilles composées de 11 à 21 folioles, face supérieure vert foncé et vert clair face inférieure
- Fruits ailés de couleur verdâtre à rougeâtre d'août à novembre
- Plante dégageant une odeur nauséabonde
- Date de floraison : juin et juillet

Mode de dispersion

Par ses graines ou par drageonnement depuis les racines. Plus on le coupe et plus il produit rapidement de nouveaux rejets à partir de la souche

Milieux

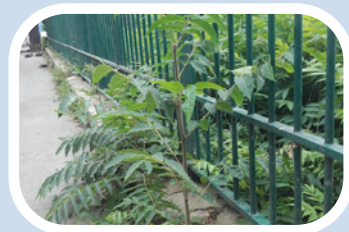
- Surtout les sites perturbés
(voies ferrées, bords de routes, terrains vagues, zones de chantier, etc.)
- Habitats naturels ouverts
(terrains sablonneux, le long des rivières)

Impacts économiques et environnementaux

- Concurrence avec d'autres végétaux (milieu monospécifique)
- Production de substances qui empêchent les autres plantes de germer
- Risque d'endommagement par le système racinaire d'infrastructures routières et ferroviaires (chaussées, murs, voies, etc.)

Vigilance

- Ne pas utiliser de produits chimiques comme moyen de lutte (fort risque de pollution du milieu)
- Le port de gants imperméables est recommandé pour éviter tout contact avec la sève qui est irritante
- Le pollen peut provoquer des allergies



Stratégie de gestion

Stratégie 1

Intervention :

Arrachage et écorçage manuel méthodique (> à 60 cm) en enlevant toutes les racines (dessouchage envisageable sur sol meuble toute l'année) **sur les jeunes foyers.**

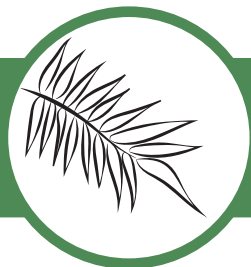
Stratégie 2

Intervention :

Coupe des arbres pendant plusieurs années pour épuiser les réserves et éviter la dispersion des graines.
Fauches répétées des jeunes plants ou rejets pendant plusieurs années.
Cerclage, une fois par an **sur les foyers de plus de 10 m²**.

Fréquence : 1 à 2 passages par an (si possible avant la fructification)

[illegible]



AILANTHE GLANDULEUX

AILANTHUS ALTISSIMA

RISQUE DE CONFUSION POSSIBLE



Sumac ou vinaigrier
(*Rhus typhina*)

- Rameaux recouverts d'une sorte de velours à poils très dense, fruits bordeaux velus et feuilles rouge à l'automne
- Écorce, feuilles et rameaux irritants au toucher et allergène
- Également une espèce exotique envahissante



Ailanthus
(*Ailanthus altissima*)

- Rameaux glabres et malodorants
- Pollen allergène et sève irritante

LE SAVIEZ-VOUS ?



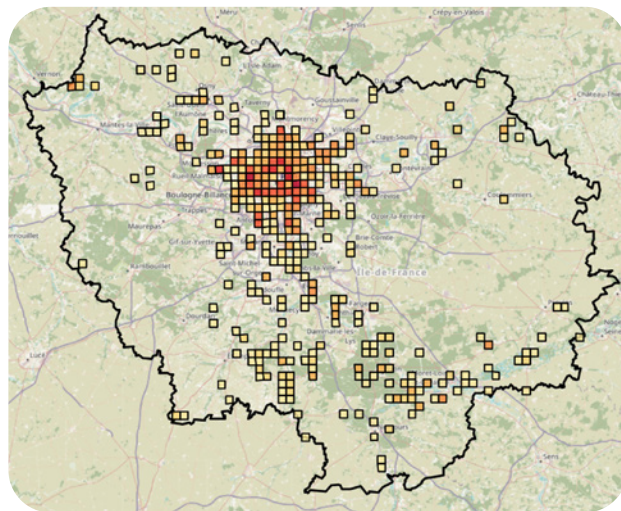
- **Origine géographique :**
Est-Asiatique, Chine, Japon
- **Mode d'introduction :**
qualités ornementales (espèce d'ornement des avenues et des parcs urbains)
- **Histoire :**
L'ailanthe a été introduite en France pour l'élevage de vers à soie vers la fin du 18^{ème} siècle (image ci-dessous)



Carte de répartition

Pour consulter la carte :
site : Geonature

Informations complètes
sur l'espèce :
site : inpn.mnhn.fr



Pour aller encore plus loin

Réglementation :

Espèce inscrite sur la liste de l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain

Cliquez sur legifrance.gouv.fr

Documentations et retours d'expériences en vidéo ailanthus-altissima

